

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Communiqué de presse

J'Accuse

A TOUS LES CITOYENS DE FRANCE



Juillet 2014

Ce message s'adresse à tous les citoyens de France.

"C'est un crime d'avoir accusé de troubler la France ceux qui la veulent généreuse, à la tête des nations libres et justes, lorsqu'on ourdit soi-même l'impudent complot d'imposer l'erreur, devant le monde entier." (Emile ZOLA - 1898)

Nous, **collectif des Gilets Jaunes**, protestons depuis maintenant plus d'un an **contre la mise en place de la réforme des rythmes scolaires**.

Nous sommes nombreux, parents, enseignants, élus, mais également certains inspecteurs de l'Education Nationale et DDEN à ne pas cautionner ces deux décrets (Peillon et Hamon) qui passent en force contre les intérêts des enfants, des familles, des collectivités.

Nous ne sommes pas des habitués de la contestation, nous n'avons pour seul but que la protection des intérêts des enfants de l'école publique. Notre union dépasse donc tout clivage politique.

Devant les difficultés rencontrées et exprimées par tous les acteurs pour donner du sens à cette réforme dont les enjeux économiques au niveau européen et de l'OCDE sont à peine dissimulés, le gouvernement a estimé nécessaire de mettre en place une campagne de propagande menée tambour battant par Monsieur Peillon puis par son successeur Monsieur Hamon.

A coup de sondages bien arrangés et de monologues devant radios et télévisions, Monsieur Hamon s'est imaginé avoir convaincu une opinion pourtant déjà réticente.

Lorsqu'une réforme est noble dans ses intentions et bien pensée, nul besoin d'un tel matraquage médiatique, d'autant plus que les opposants à la réforme ainsi que leurs arguments n'ont eu accès aux médias que de manière à fournir l'illusion que la parole leur avait été donnée.

Mais la réalité est toute autre : en effet, cette réforme **bouleverse complètement le quotidien** des enfants, les prive bien souvent de leurs activités extrascolaires choisies et de qualité, de la relation avec leurs grands-parents, **les fatigue** outre-mesure en leur imposant des heures supplémentaires de garderie, cette réforme met trop de petites **communes à genoux financièrement**, sollicite la contribution des familles ou de l'ensemble des **contribuables** d'une commune pour des activités périscolaires trop souvent décevantes, va forcer des femmes à arrêter leur activité professionnelle car l'emploi du temps de leurs enfants ne correspondra plus au leur.

Cette réforme occulte totalement le fait que nos écoles publiques accueillent **des enfants handicapés**, malades et porteurs de troubles divers. Ces enfants-là n'ont pas le même traitement, n'ont pas droit aux activités périscolaires soi-disant si enrichissantes et pour ceux qui ont des soins et des suivis réguliers (le mercredi matin), une matinée supplémentaire, c'est beaucoup trop de fatigue pour eux à fortiori...

Pourtant le **défenseur des droits** avait alerté gouvernement sur cette question en décembre 2012 durant la préparation du décret Peillon !

Enfin, au-delà des coûts financiers spécifiques à cette réforme, **ce sont les relations entre l'Etat et les communes dans le fonctionnement des écoles qui sont mises en cause** (transfert de charges, de responsabilités...) Tant que cette question ne sera pas résolue, clairement définie, la réponse sera différente dans les 23 340 communes ayant une école, creusant ainsi les inégalités entre les enfants et leur droit à l'Education.

Cette réforme, bien que **rejetée à deux reprises par les votes consultatifs du Conseil Supérieur de l'Education**, **s'est vue décrétée**, à la suite d'un simulacre de concertation avec des représentants "choisis" des acteurs de l'école, bien loin des réalités du terrain, et aujourd'hui contestés dans leurs propres rangs.

Cette réforme prétend réduire voire faire disparaître les inégalités; l'effet produit se révèle être tout le contraire. Non seulement elle les creuse mais de surcroît elle tire tous les enfants vers le bas.

En outre, bien souvent leur sécurité ne sera pas assurée correctement : **les taux d'encadrement ont été revus à la baisse**, on ne demande pas leur extrait de casier judiciaire aux intervenants qu'ils soient bénévoles ou autres, à certains endroits on recrute des animateurs avec ou sans BAFA sur un célèbre site de vente entre particuliers...

Que dire de la **responsabilité des directeurs d'école durant ces temps périscolaires** ?

Si une évacuation tourne au drame parce que des bénévoles ou des animateurs sous-payés, en contrats précaires de parfois 45 minutes par jour, avec le turnover que cela implique, n'auront pas su la mener correctement, vers qui se tournera-t-on ?

Vers quelqu'un à qui l'on ordonne à la fois de porter la responsabilité de tout ce qui peut arriver dans le bâtiment "école" et de tourner son regard dès lors que le temps scolaire s'achève...

Le passage en force et imposé de tels changements dans notre pays, sans concertation même si l'on vous clame le contraire, et avec un tel désengagement et une telle légèreté dans la manière de traiter certaines questions, notamment la sécurité des écoliers, est inacceptable... **Nous nous demandons toujours comment un tel système va permettre aux élèves de progresser...** En effet, même les chrono biologistes sont loin d'être tous d'accord sur cette question. Et nous avons bien compris lesquels parmi eux ont été sollicités pour travailler à la mise au point de cette réforme.

Et que dire du postulat de départ, l'argument choc, l'essence même de tout ce problème, j'ai nommé les **"catastrophiques" tests PISA**. Des tests réalisés par des enfants de 15 ans, donc ayant été scolarisés 4.5 jours en école primaire. Des tests dont l'interprétation, les modalités de passage, la nécessité même sont sujettes à polémique, car nos enfants sont mis dans une balance inégale (pays concernés, taux de scolarisation, etc...).

Nous avait-on révélé, en même temps qu'on tentait de nous faire croire au si bas niveau de nos enfants, que ces derniers avaient **pourtant progressé en compréhension de l'écrit**, l'un des trois grands domaines évalués par PISA ?

Nous a-t-on expliqué aussi que baisser dans le classement PISA lorsque d'autres pays y entrent, c'est logique et mathématique ? (nous sommes passés de 30 pays à 65)

Allons-nous tolérer que la sécurité physique, morale et intellectuelle de nos enfants soit ainsi bradée, jetée en pâture au budget et à la politique éducative de chaque commune, sans aide pérenne de la part de l'Etat, pour aboutir à une territorialisation d'une école déjà fragile, qui deviendrait alors profondément inégalitaire ?

Pourquoi ne nous dit-on pas non plus que des **communes gyanaises** ont obtenu une dérogation jusqu'en... janvier 2015 pour la mise en place de la réforme des rythmes ?

De qui se moque-t-on à la fin ?

L'organisation devrait donc changer au retour des vacances de Noël ?

Jamais enseignants, parents et élus ne s'étaient autant fédérés face à une réforme de l'Education Nationale.

Les retours **de l'expérimentation menée au cours de l'année scolaire 2013-2014 s'avèrent majoritairement négatifs**. Les enfants ont été plus fatigués et ont moins bien appris. Et on déplore **55 % d'intentions de fuite vers le privé**, non touché par les décrets en cause (y compris sous contrat!).

Et cela, la plupart des gens l'ignorent.

Pourquoi donc ?

Et nous en venons là au coeur du problème, qui selon nous dépasse à présent cette seule question des rythmes scolaires. Bon nombre d'entre nous, enseignants, directeurs d'école, élus, ont subi de grosses pressions et des "rappels" au devoir de réserve, moyens jusqu'alors utilisés de manière très rare, dans des cas isolés. Tout cela dans l'unique **but de ne pas amener les familles à s'interroger**, ou même à réaliser ce qui les attendait vraiment si cette réforme venait à être appliquée à toutes les écoles publiques. En laissant volontairement planer le doute sur une mise en place généralisée, en muselant les médias et les personnels de l'Éducation Nationale, le gouvernement et plus précisément le ministère de l'Éducation Nationale ont réussi à faire en sorte que beaucoup de gens se résignent en se disant que nos représentants, à nous parents et enseignants, n'avaient pas suffisamment "bougé".

Or la contestation existe bel et bien, contrairement à ce que l'on veut bien laisser croire. Et elle dérange... au point d'en arriver à des méthodes dignes de celles utilisées sous les plus célèbres dictatures. C'est ce qui s'est passé il y a peu. La République a été foulée du pied par M.Hamon, ministre de l'Éducation Nationale, avec la complicité froide et silencieuse de Mrs Hollande et Valls, ceci cautionné par tous les autres membres du gouvernement.

Le lundi 30 juin 2014, Mme Évelyne Flacher, maire de Saint Médard en Forez, à bout de solutions pour mettre en application la réforme sans que cela mette les élèves en danger et fasse augmenter la facture fiscale de ses administrés, face à l'impossibilité d'établir un dialogue avec le ministre, décide d'entamer une **grève de la faim pour se faire entendre**.

Spontanément, une enseignante toulonnaise, Céline Fabre, la rejoint.

D'aucuns qualifieront ce geste d'extrême, de disproportionné.

Toujours est-il qu'il paraît à ce moment-là la seule alternative au refus d'entendre et de dialoguer de M.Hamon.

Peut-on vraiment penser qu'on en arrive là uniquement par souci du budget municipal ou de préserver quelques intérêts corporatistes ?

Tous les médias sont immédiatement avertis par nos soins de cette situation dramatique qui se joue dans cette petite commune. Dans un pays comme la France, en 2014, une élue de la République en grève de la faim, cela mériterait que l'attention des citoyens soit attirée. Pourtant, seuls quelques organes relaieront cette information.

Mardi 1er juillet, en séance à l'Assemblée Nationale, monsieur le député **Dino Cinieri** interpelle le gouvernement sur cette question. La réponse de M.Hamon est édifiante...

Après avoir qualifié cette action de "violente", il semble perdre son sang froid en criant ces mots:

"Laissez l'école tranquille ! Laissez les enseignants tranquilles ! Laissez-les travailler."

À travers ces mots transparaissent parfaitement ceux qui envahissent probablement son esprit à cet instant: **"Laissez-moi tranquille !"**

À l'issue de cette séance, **Dino Cinieri remet le courrier des gilets jaunes** (soutien aux grévistes de la faim et rejet de la réforme en l'état) adressé au premier ministre, **qui refuse de le prendre**... Benoît Hamon jugera opportun, le soir même, de publier cet extrait de séance sur sa page Facebook, suscitant l'indignation des gens qui le suivent, avec plus de 700 commentaires fustigeant son attitude jugée méprisante.

Céline Fabre se voit contrainte dès le quatrième jour de mettre fin à son action pour de sérieuses raisons de santé. Mais **Évelyne Flacher continue**, dépérissant chaque jour un peu plus.

Les deux femmes réclament une audience auprès du ministre, afin de lui exposer toutes les difficultés et les problèmes posés par cette réforme. Dans l'**indifférence générale** sur fond de Coupe du Monde de football et de garde à vue d'un ancien président... même l'assassinat d'une enseignante à Albi ne parvient pas à trouver plus de 2 minutes de journal télévisé...

Arrive samedi le sixième jour, six jours de trop ! Les gilets jaunes se démènent afin de trouver une issue, de parvenir à émouvoir le ministre et obtenir cette fameuse audience.

Cela sera un échec.

Les médias sont avertis en masse de la situation, l'état de Mme Flacher empire, sa vision se trouble... Mais pas sa détermination.

L'information ne sera que très peu relayée... seules de rares enseignes, plutôt locales, diffuseront le soir même l'hospitalisation de l'élue, à bout de forces, suite à un malaise.

Les pompiers avouent que la préfète leur a injoncté de ne pas communiquer.

Nous apprenons ensuite avec horreur que les médias nationaux ont reçu l'ordre de ne pas relater cet événement. De qui ? Est-ce possible ?

C'est là toute la question...

De la même manière, alors que se tenait une **conférence de presse des gilets jaunes à Paris en juin**, les journalistes devant s'y rendre avaient reçu une annulation... Infondée, bien évidemment. Même incident **aux Pennes Mirabeau**, quelques jours plus tard, un élu (Mr le maire de Cabriès, Hervé FABRE-AUBRESPY) est en retard car "on" lui a téléphoné pour l'informer d'une annulation...

Voici comment, en France, en 2014, sont bafouées de concert la liberté d'expression, la liberté de la presse et la voix du peuple.

"C'est quoi l'Ecole ?"

Enfinement voici la question que se posent les parents, les enseignants, les maires.

Une question simple que Benoît Hamon, Ministre de l'Education Nationale, devrait, en tant que ministre et donc en mission d'organiser, tant avec des projets de loi qu'avec des budgets qui permettent d'appliquer la loi, la même pour tous dans notre pays, avoir le courage d'affronter.

Moi, citoyenne de ce pays, calme et sans histoires, sans bord politique, devant tant de mépris, de non sens, de mensonges et d'injustice, je suis debout...

et je ne me rassiérai que lorsque la France, cette nation dont je suis fière, se sera réveillée pour mettre fin à cette situation.

Alors j'accuse !

***J'accuse** nos dirigeants politiques d'utiliser des méthodes honteuses, violentes par les mots et méprisantes, pour parvenir à des fins dictées par des lois économiques et des lobbies qui les dépassent et les poussent à ne plus assurer la protection des citoyens et plus grave, celle leurs enfants.*

***J'accuse** tous ces membres du gouvernement et une grande partie des acteurs du paysage politique en haut-lieu de cautionner cet état de fait, en dépit des belles convictions qu'ils affichent.*

***J'accuse** les représentants de l'État de suivre sans conscience des directives dénuées d'humanité.*

***J'accuse** une certaine presse de se laisser intimider, peut-être même de se coucher devant le pouvoir au mépris de la liberté et du devoir d'informer.*

***J'accuse** le gouvernement, qui se revendique "être à l'écoute" de ne pas répondre aux sollicitations, aux préoccupations de ses concitoyens.*

J'attends...

Et j'invite tous ceux que ce discours a révoltés à se joindre à moi pour crier leur indignation.

*Citoyens ordinaires comme moi, élus de la République et représentants du peuple, journalistes, célébrités, étudiants, nous sommes tous concernés lorsque la **République est en danger !***

Parlez, dénoncez !

Il est des actions qui dérangent et la nôtre en fait partie. Des gens doivent rendre des comptes, aidez-nous à les faire sortir de l'ombre !

Bien à vous.

*Collectif des Gilets Jaunes,
Céline FABRE.*